

Langeais, le 13 octobre 2025

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

Le Groupe Plastivaloire informe le marché des principales caractéristiques de son programme de rachat d'actions.

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles 241-1 à 241-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché. Le programme de rachat d'actions a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2025.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, a autorisé, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L 22-10-62 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation mettra fin, lors de sa mise en œuvre, à l'autorisation en cours jusqu'à ce jour.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- **Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action** par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- **Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange** ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- **Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plan d'actions attribuées gratuitement** (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plans assimilés), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- **Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société** dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- **Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises**, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2024.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres et aux époques que le conseil d'administration appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 5 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué

sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 11 062 800 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

**Prochaine communication financière le 17 novembre 2025 :
Chiffre d'affaires annuel 2024-2025**

Recevez gratuitement toute l'information financière du Groupe Plastivaloire en vous inscrivant sur www.actusnews.com

À propos du Groupe Plastivaloire :

Le Groupe Plastivaloire est l'un des tout premiers fabricants européens de pièces plastiques complexes destinées aux produits de grande consommation.

Plastivaloire conçoit et réalise ces pièces de haute technicité en grande série pour les secteurs « Automobile » et « Industries » grâce à des solutions innovantes.

Fort de plus de 5 050 collaborateurs et 27 sites industriels, le Groupe Plastivaloire est présent en France, États-Unis, Pologne, Espagne, Roumanie, Turquie, Tunisie, Royaume-Uni, Portugal, Slovaquie et au Mexique.

Nombre d'actions : 22 125 600 - Euronext Paris, Compartiment B – ISIN : FR0013252186 - PVL
Reuters : PLVP.PA - Bloomberg : PVL.FP

Contacts

Groupe Plastivaloire :
Vanessa Findeling au +33 (0)2 47 96 15 15

ACTUS finance & communication :

Relations investisseurs : Guillaume Le Floch au +33 (0)1 53 67 36 70
Pierre Jacquemin-Guillaume au +33 (0) 1 53 67 36 79
Relations presse : Amaury Dugast au +33 (0)1 53 67 36 74